

Image not found or type unknown



Peut-on révoquer un membre du CHSCT?

Fiche pratique publié le **07/07/2011**, vu **8885 fois**, Auteur : [DADI - Avocat](#)

Peut-on révoquer un membre du CHSCT?

Aucun texte n'autorise l'employeur ou les membres du CHSCT à prononcer la révocation du mandat d'un membre du CHSCT.

Ce dernier termine soit naturellement son mandat à l'issue des 2 ans en l'absence de réélection, soit en cours du mandat **par cessation volontaire de ces fonctions, c'est à dire par démission. Nul ne peut l'y contraindre.**